Notre équipe

Équipe pluridisciplinaire formée de :

- Responsable de projet.
- Éducatrices spécialisées.
- · Psychologue.
- · Infirmier.
- Médecin.

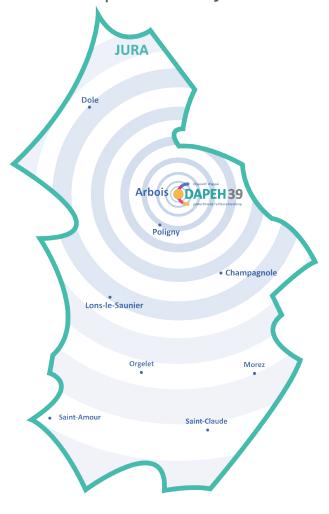
Nos prestations

- Interventions directes auprès de l'enfant et du jeune.
- · Mini séjour de répit.
- Atelier Snoezelen, relaxation.
- Activités socio-thérapeutiques (art thérapie, musicothérapie, médiation animale).
- · Activités sportives.
- Bilans/tests (psychomotricité, ergothérapie, orthophonie, WISC/WAIS, neuropsychologiques).

D'autres accompagnements pourront être proposés, toutefois le dispositif veillera à la pérennité des prestations mises en place pour ne pas créer de nouveaux besoins chez l'enfant ou le jeune.



Nous intervenons dans tout le département du Jura.



Nous contacter

DAPEH 39 - Juralliance 9 rue Chauvin - 39600 Arbois Tél 03 84 66 31 80 dapeh39@juralliance.fr







Une passerelle entre le social et le médico-social pour prévenir les ruptures de parcours de l'enfant et du jeune confiés à l'ASE.

Dispositif proposé par l'ARS Bourgogne Franche-Comté et le conseil départemental du Jura, porté par l'association Juralliance







Pour qui?

• Jeunes de 0 à 21 ans domiciliés dans le département du Jura et relevant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), en situation de handicap et/ou en situation complexe.

Pour quoi?

- Prévenir les comportements à problèmes et les hospitalisations.
- Lutter contre les ruptures de parcours de l'enfant et du jeune.
- · Apporter un étayage aux professionnels, dont les assistants familiaux, qui accompagnent les jeunes en situation complexe.

Comment?

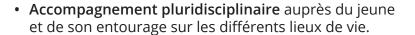
- 1. Par l'intermédiaire de la fiche de saisine adressée au DAPEH 39 et à la direction enfance-famille du département du Jura : dapeh39@juralliance.fr def@jura.fr
- 2. La commission d'admission étudie la demande et rend son avis.

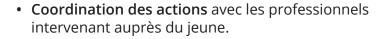


Le dispositif ne s'inscrit pas dans une réponse d'urgence.



Les missions





- Préconisations d'évaluations et/ou suivis spécialisés en complément et en cohérence avec le projet du ieune.
- sociales ou professionnels libéraux (évaluations,





La durée d'intervention est de 3 mois avec la possibilité d'un renouvellement par la commission d'admission.

